



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Cécile Bétermin, Laurent Marien

Inspecteurs d'académie –
Inspecteurs pédagogiques régionaux d'Histoire-
Géographie

à

Mesdames et messieurs les professeurs
d'histoire-géographie,

S/c des mesdames et messieurs les principaux,
mesdames et messieurs les proviseurs,
mesdames et messieurs les directeurs.

Poitiers, le 05/09/2016

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Évaluation
et expertise
pédagogique

Inspection pédagogique
régionale d'histoire-
géographie

Affaire suivie par
Laurent Marien, IA-IPR
Cécile Bétermin, IA-IPR
Pôle civisme et citoyenneté du
Rectorat

Courriel
Laurent.marien@ac-poitiers.fr
Cecile.betermin@ac-poitiers.fr
Pole.civique@ac-poitiers.fr

Téléphone
Secrétariat des IPR
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82
Pôle civisme et citoyenneté
05.16.52.65.39

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Objet : **Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) session 2017**

Mesdames, messieurs,

Pour l'année scolaire 2016-2017, le jury national du Concours National de Résistance et de la Déportation a arrêté le thème suivant : « **La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi** »

L'inspection Pédagogique Régionale d'Histoire-Géographie réaffirme chaque année son attachement à ce concours et accompagne les enseignants qui souhaitent s'y investir, notamment par l'intermédiaire du [Pôle Civisme et Citoyenneté](#). Les professeurs d'Histoire-Géographie demeurent un relais essentiel auprès du public scolaire pour perpétuer la mémoire de la Résistance et de la Déportation. Ils contribuent à former les esprits à la tolérance et à la solidarité. Le CNRD est un levier pour que les élèves s'approprient les valeurs de droits de l'Homme, de la démocratie et de notre République. C'est aussi l'occasion pour les élèves de se familiariser avec la démarche scientifique de l'historien et de se préparer à devenir un citoyen responsable, capable de distanciation critique face aux événements passés.

Le sujet de cette année est, comme celui de l'an dernier, une invitation à travailler avec des collègues des autres disciplines, tout particulièrement les collègues des enseignements artistiques (éducation musicale, arts plastiques), de lettres, de langues vivantes et de philosophie au lycée. Outre une répartition du travail, la démarche pluridisciplinaire permettra de mieux appréhender l'objet d'étude, tout en donnant encore plus de sens à nos enseignements. Précisons que la mise en œuvre pourra également trouver une place de choix dans vos Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège. C'est aussi l'occasion de valoriser le travail et les productions des élèves.

La date des épreuves du CNRD pour les devoirs individuels (catégories 1 et 3) est fixée au vendredi 24 mars 2017 dans l'ensemble des établissements. Les copies individuelles et les travaux collectifs (dont les caractères sont définis dans la note de service) seront adressés le vendredi 31 mars 2017 au plus tard par l'établissement scolaire aux services académiques.


Les enseignants souhaitant s'engager dans un projet peuvent consulter le règlement du concours, en s'appuyant sur l'arrêté (NOR [MENE1616425A](#)) et sur la note du service (NOR [MENE1617836N](#)) du 23 juin, publiés au B.O. n°26 du 30 juin 2016. Vous retrouverez sur le site du [Pôle Civisme et Citoyenneté](#) des ressources, des apports pédagogiques et le rappel des modalités d'inscription et de participation. Le Pôle *Civisme et citoyenneté* propose comme chaque année un stage au PAF pour accompagner le concours.

On pourra se référer, comme chaque année, au document pédagogique élaboré par l'une des fondations de mémoire partenaires du concours. Pour la session 2016-2017 du concours, la Fondation pour la mémoire de la Déportation est chargée de l'élaboration de ce document. Il sera accessible au public dès la rentrée scolaire 2016-2017. Pour plus d'informations à ce sujet, on pourra consulter le site Éduscol : <http://eduscol.education.fr/cnrd>. Il est également conseillé de consulter le portail officiel du concours, réalisé et animé par Canopé à la demande du ministère. Cet espace est destiné à référencer les informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques utiles aux candidats. Il est accessible à l'adresse suivante : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd>.

Nous vous remercions de relayer ces éléments auprès de vos collègues et de faire vivre ce concours dans vos classes. Votre chef d'établissement aura à cœur d'accompagner votre initiative. Pour mémoire, les inscriptions se font au début de l'automne auprès des services de votre Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).



Cécile BETERMIN,
Inspecteurs d'Académie –
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire-Géographie



Laurent MARIEN

Cc : Mesdames les IEN Lettres-Histoire-Géographie, messieurs les IA-DASEN de l'académie de Poitiers, cabinet du recteur.